Budget 2022, Saint-Charles-de-Bellechasse

Le conseil municipal doit, à chaque fin d'année, préparer et adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice financier. Le résumé du Budget 2022 de Saint-Charles-de-Bellechasse sera présenté en deux volets : le budget de fonctionnement et le budget d'investissement. Finalement, le Programme triennal d'immobilisations (PTI), regroupant les investissements que la Municipalité prévoit faire sur son territoire au cours des trois prochaines années, sera exposé, ainsi que les taxes et tarifs applicables en 2022.

Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à la Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse de répondre à ses obligations, d'assurer le bon fonctionnement de ses activités récurrentes et de pourvoir à la prestation adéquate des services qu'elle est appelée à fournir.

Revenus

Les revenus constituent l'ensemble des ressources que la Municipalité perçoit pendant une année. Les revenus de fonctionnement projetés pour 2022 sont de 4 572 193 $, une hausse de 14,1 % par rapport à 2021.

REVENUS	2021	2022
Taxes	3 243 425 $	3 714 619 $
Paiements tenant lieu de taxes	83 950 $	86 450 $
Services rendus	389 675 $	447 825 $
Imposition de droits	80 000 $	80 000 $
Amendes et pénalités	5 800 $	2 800 $
Intérêts	12 100 $	12 500 $
Autres revenus	10 000 $	27 500 $
Transferts	183 374 $	200 499 $
TOTAL	**4 008 324 $**	**4 572 193 $**

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement regroupent principalement :
- les frais de rémunération ;
- les dépenses d'entretien et de fourniture ;
- les frais de fonctionnement divers correspondant aux compétences de la municipalité ;
- les intérêts de la dette.

Ces dépenses projetées se chiffrent à 5 107 750 $ en 2022, une hausse de 9,4 % comparativement à l'an dernier. Parmi les dépenses particulières, notons la hausse des coûts de la collecte des matières résiduelles de 31 702$, ou 11,7%, la hausse des dépenses associées aux emprunts contractés, les montants nécessaires en vue de la reprise des activités et la hausse des montants d'entretien afin d'assurer le maintien et l'amélioration des infrastructures existantes.

DÉPENSES (AVEC AMORTISSEMENT)	2021	2022
Administration Générale	808 813 $	880 942 $
Sécurité publique	584 222 $	605 733 $
Transport	1 121 211 $	1 229 675 $
Hygiène du milieu	1 040 313 $	1 124 951 $
Santé / Bien-être	17 600 $	17 600 $
Aménagement / Urbanisme	122 063 $	111 060 $
Loisirs / Culture	873 246 $	969 227 $
Frais de financement	100 683 $	168 562 $
TOTAL	**4 668 151$**	**5 107 750 $**

Conciliations fiscales

Les conciliations à des fins fiscales de 535 557 $ inscrites au budget de fonctionnement constituent l'information financière dont le traitement fiscal diffère des revenus et des dépenses. On retrouve notamment les conciliations suivantes : le paiement du capital sur prêt de 271 235 $, l'utilisation d'un montant des réserves de 14 883$ et le montant total des amortissements en 2022 qui est de 791 909 $. Au total, vous pouvez donc observer que la somme des dépenses moins les conciliations balancent avec les revenus projetés.

CONCILIATIONS FISCALES	2021	2022
Immobilisations	-791 909 $	-791 909 $
Financement	152 082 $	271 235 $
Affectations	0 $	0 $
Utilisation réserve	-20 000 $	-14 883 $
TOTAL CONCILIATIONS FISCALES	**-659 827 $**	**-535 557 $**
Surplus / déficit fonctionnement	0 $	0 $

Budget d'investissements

Le tableau suivant montre les investissements que réalisera la municipalité en 2022 en matière d'immobilisations. Les types d'investissements sont variés, allant de la réalisation de projets communautaires, à la réfection de chemin public, à la réalisation d'études ou de plans et devis, l'avancement du développement domiciliaire, etc.

REVENUS	2021	2022
Taxes	45 000 $	0 $
Transfert / Entente / Partage	2 101 318 $	2 324 796 $
Autres revenus	53 891 $	53 891$
TOTAL REVENUS	2 200 209 $	2 378 687 $
DÉPENSES		
Administration Générale	75 000 $	0 $
Sécurité publique	507 000 $	0 $
Transport	2 015 267 $	0 $
Hygiène du milieu	1 551 500 $	1 640 000 $
Santé / Bien-être	0 $	0 $
Aménagement / Urb.	0 $	0 $
Loisirs / Culture	1 372 373 $	1 394 979 $
TOTAL DÉPENSES	5 521 140 $	3 034 979 $
CONCILIATION FISCALES		
Propriétés / Participations	0 $	0 $
Financement	2 937 710 $	459 542 $
Affectations	383 221 $	196 750 $
TOTAL CONCILIATIONS FISCALES	3 320 931 $	656 292 $
Surplus / déficit immobilisations	0 $	0 $

Les revenus d'investissement sont constitués principalement de diverses subventions, telles que les subventions du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour les projets de la piscine extérieure et du réaménagement du parc Dion et de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Cette année, une somme de 53 891$ provenant du Fonds de développement des territoires sera allouée à un projet communautaire.

Les immobilisations projetées en 2022 sont réparties dans plusieurs secteurs d'activités de la Municipalité, dont les détails sont présentés dans le tableau suivant :

Dépenses Hygiène du milieu	
1 100 000 $	Réfection avenue Lapierre
200 000 $	Plans et devis – Usine d'assainissement
35 000 $	Plan raccordement inversé
100 000$	Conception remplacement conduites avenue Royale
100 000$	Poursuite de la recherche en eau
75 000$	Aménagement du prolongement du Développement 279
30 000$	Conception rue Lemieux
Dépenses Loisirs et culture	
1 157 476 $	Réfection – Piscine extérieure
81 840 $	Projet communautaire
137 913 $	Réaménagement Parc Dion – Phase 2
16 750 $	Parc – Derrière aréna
1 000 $	Étagère – Bibliothèque

Au sein des conciliations à des fins fiscales inscrites au budget d'investissements, le conseil prévoit utiliser certaines réserves pour assurer les dépenses de projets spécifiques. Il y a un montant de 74 000$ de la réserve Claude Marquis pour le projet de réaménagement du Parc Dion et de projet communautaire, un montant de 105 000$ de la réserve Développement 279 pour les études et conception en vue de la poursuite du développement de ce secteur, 16 750$ de la réserve créée pour aménager le parc derrière l'aréna et finalement, 1 000$ de la réserve bibliothèque pour le remplacement d'une étagère. Le reste des sommes, soit 459 542$, proviennent d'un règlement d'emprunt, soit celui pour les travaux de réfection de la piscine extérieure.

Programme triennal d'immobilisation 2022 - 2024

Le conseil d'une municipalité locale doit, chaque année, adopter un programme en immobilisations pour les trois exercices financiers subséquents. En 2023, c'est 2 200 000 $ que la Municipalité prévoit immobiliser et 10 000 000 $ en 2024.

PROJET	MONTANT	SUBVENTION	MUNICIPALITÉ	ANNÉE DE RÉALISATION
ASSAINISSEMENT	7 000 000 $	5 600 000 $	1 400 000 $	2024
EAU POTABLE	1 500 000 $	750 000 $	750 000 $	2023
GÉNÉRATRICE RÉSERVOIR	200 000 $		200 000 $	2023
DÉPÔT À SEL	200 000 $		200 000 $	2023
RUE ÉCOLE PRIMAIRE	1 400 000 $		1 400 000 $	2023
ROUTE 279	3 000 000 $		3 000 000 $	2024
AIRE DE JEUX CENTRE VILLAGE	250 000 $		250 000 $	2023

Taxes et tarifs

Pour l'année 2022, le conseil de la Municipalité a adopté une hausse de taxation globale de 12,96%. Le tableau suivant présente les différents taux et tarifs du budget 2022 comparé à ceux de 2021 :

DESCRIPTION	2021	2022	2022	2021	%
TAXES					
SUR LA VALEUR FONCIERE					
Ensemble de la municipalité					
Taxes foncières générales	2 280 099	2 487 458	0,7826	0,7221	
Service de la dette	154 783	288 327	0,0907	0,0490	
Taxes immobilisations	45 000	0	0,0000	0,0143	
	2 479 882	2 775 785	,8734	,7854	0,0880
Secteur					11,20%
Taxes de secteur eau dette	39 182	82 457	0,052886	0,0254	
Taxes de secteur assainissement	0	0		0,0000	
Taxes de secteur hors réseau	2 062	4 340	0,003586	0,0017	
Remb. de taxes en $					
Total	41 244	86 797	,0565	,0272	0,0293
					107,99%
SUR UNE AUTRE BASE					
Tarification - services municipaux	**2021**	**2022**	**2022**	**2021**	
Eau	235 068	267 388	168,50	139,90	
Égouts	218 849	230 313	276,47	263,10	
Matières résiduelles	271 821	303 523	200,00	187,46	
Traitement fosses septiques	41 561	50 813	129,30	106,57	
Service de la dette 00-114 Village	0	0	0,00	0,00	
Service de la dette 00-114 Secteur	0	0	0,00	0,00	
Total	767 299	852 037	774	697	77,2400
					11,08%
TOTAL TAXES	3 288 425	3 714 619			426 194
					12,96%

Afin que vous puissiez mesurer l'impact fiscal de votre propriété pour l'année à venir, nous vous présentons quatre scénarios types présents sur le territoire de la Municipalité. Les deux premiers scénarios représentent des propriétés du secteur village avec des évaluations foncières de différentes valeurs. Les deux derniers scénarios sont pour les types de propriétés que l'on retrouve dans le secteur paroisse, soit une résidence unifamiliale et un bâtiment de production agricole.

Exemples de la variation des comptes de taxes 2021 – 2022

VILLAGE SCÉNARIO 1	**2021**	**2022**
Ecart % évaluation	0,00%	
Évaluation ferme		
Évaluation municipale R	289 400	289 400
Taxe foncière Générale (1)	2 089,76	2 264,84
Foncière aqueduc (5)	73,59	153,05
Foncière Service dette	141,81	262,49
Taxe générale immobilisation	41,38	0,00
Matières résiduelles	187,46	200,00
Eau résidence	139,90	168,50
Égout	263,10	276,47
Service dette 00-114	0,00	0,00
Consommation eau	*100,00*	*100,00*
Eau compteur	78,55	81,69
Eau hors réseau (7)	N/A	N/A
Eau usée		
TOTAL	3 015,55	3 407,04
% écart $ taxe	12,98%	

VILLAGE SCÉNARIO 2	2021	2022
Ecart % évaluation	0,00%	
Évaluation ferme		
Évaluation municipale R	187 600	187 600
Taxe foncière Générale (1)	1 354,66	1 468,16
Foncière aqueduc (5)	47,71	99,21
Foncière Service dette	91,92	170,15
Taxe générale immobilisation	26,83	0,00
Matières résiduelles	187,46	200,00
Eau résidence	139,90	168,50
Égout	263,10	276,47
Service dette 00-114	0,00	0,00
Consommation eau	*150,00*	*150,00*
Eau compteur	117,83	122,54
Eau hors réseau (7)	N/A	N/A
Eau usée		
TOTAL	2 229,40	2 505,03
% écart $ taxe	12,36%	

MAISON PAROISSE	2021	2022
Ecart % évaluation	0,00%	
Évaluation ferme		
Évaluation municipale R	275 000	275 000
Taxe foncière Générale (1)	1 985,78	2 152,15
Foncière aqueduc (5)	N/A	N/A
Foncière Service dette	134,75	249,43
Taxe générale immobilisation	39,33	0,00
Matières résiduelles	187,46	200,00
Eau résidence	N/A	N/A
Égout	N/A	N/A
Service dette 00-114	N/A	N/A
Consommation eau	*N/A*	*N/A*
Eau compteur	N/A	N/A
Eau hors réseau (7)	4,73	9,86
Eau usée	106,57	129,30
TOTAL	2 458,61	2 740,74
% écart $ taxe	11,48%	

FERME PAROISSE (SANS CONSIDÉRER CT MAPAQ)	2021	2022
Ecart % évaluation		
Évaluation ferme	767 500	767 500
Évaluation municipale R	313 500	313 500
Taxe foncière Générale (1)	7 805,90	8 459,91
Foncière aqueduc (5)	N/A	N/A
Foncière Service dette	529,69	980,47
Taxe générale immobilisation	154,58	0,00
Matières résiduelles	1 499,68	1 600,00
Eau résidence	N/A	N/A
Égout	N/A	N/A
Service dette 00-114	N/A	N/A
Consommation eau	*N/A*	*N/A*
Eau compteur	N/A	N/A
Eau hors réseau (7)	5,39	11,24
Eau usée	106,57	129,30
TOTAL	10 101,82	11 180,92
% écart $ taxe	10,68%	

En conclusion, je vous invite à communiquer avec les bureaux de la Municipalité si vous avez des questions ou un besoin d'information supplémentaire sur le Budget 2022.

Jean-Francois Comeau

Directeur général